

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 50

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVme ANNÉE. — N° 50

LAUSANNE. — 11 décembre 1909.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : *Abonnements et Annonces* :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirraigüe.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

CRÉATION DE LA MAISON

MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE

(Bibliothèque pour l'enfance et la jeunesse.)

Prix de chaque volume 3,50 fr.

“Ma Jolie Bibliothèque” comprend les ouvrages suivants :
Nos enfants et leurs amis, par S. Cornaz, illustré par J. Jacobi.
Les nouveaux amis, par S. Cornaz, illustré par E. Elzingre.
La bonne route, par Mme L. Hautesource, illustré par E. Elzingre.
Une princesse en servitude, par Mme Hautesource, illustré par E. Elzingre.
Le Rêve de Claire, par Lucie Achard, illustré par E. Elzingre.
Le drame du Nivernais, par J.-M. Mermin, illustré par Mlle Lachenal.
Contes rustiques, par Antoinette Vuagnat, illustrés par Mlle Calame.

Chaque année « Ma Jolie Bibliothèque » sera enrichie d'un ou de plusieurs volumes inédits.

En vente chez les Editeurs et dans toutes les librairies

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

AU FOYER ROMAND. Etrennes littéraires pour 1910. In-16 relié de plus de 400 pages, plaque spéciale fr. 5.—; broché fr. 3.50

C'est l'honneur et la joie sans doute des bons éditeurs lausannois Payot et C^{ie}, de garder intacte la bonne tradition des étrennes littéraires romandes.

Ils donnent ainsi l'occasion annuelle à nos auteurs nationaux de se réunir sous le même toit hospitalier et d'y unir fraternellement leurs tempéraments très divers et leur talents particuliers.

En même temps, ils mettent à la portée de tous un livre sain, riche en prose et en vers, rendu plus savoureux par la variété même des sujets traités et des écrivains qui les signent; un livre dont la couverture bleue comme notre ciel et comme nos lacs, abrite, d'une année à l'autre, presque tous les noms qui marquent peu ou prou dans notre petit monde des lettres romandes.

Cette année, le « Foyer romand » est plus riche et plus peuplé que jamais. Vingt-cinq signatures y attestent la vitalité de notre cénacle littéraire et le plaisir que nos écrivains ont à répondre à l'appel des éditeurs du volume

Feuille d'Avis de Vevey.

ENFANTS DE L'AURORE

Contes de la Grèce héroïque. Par Elsie Finimore BUCKLEY. Traduction de S. GODET avec une préface de Alfred CROISET, de l'Institut. 1 volume in-16 illustré de 25 gravures. — Relié 5.— francs. — Broché 3.50 francs.

On trouve dans ces récits le charme propre du *folk-lore*, c'est-à-dire le souvenir encore vivant des plus vieilles croyances de l'humanité, le mystère partout répandue, le merveilleux en sa pleine floraison, de sombres terreurs sur l'obscurité de la destinée humaine, des espérances invincibles et toujours renaissantes, des explications ingénieuses et puériles, un vif sentiment de la nature, une fraîcheur d'impressions délicieuse, et souvent déjà de fines observations qui ressemblent à celles qu'on rencontre sur les lèvres des paysans. Ce sont, à bien des égards, d'admirables contes de fées.

... Je fais des vœux pour que ces beaux récits retrouvant sous leur nouveau costume le succès qu'ils ont obtenu d'abord en Angleterre et en Amérique, contribuent à répandre et à fortifier dans les pays de langue française, le sentiment et le goût de l'antiquité hellénique.

Alfred Croiset, de l'Institut.

La meilleure Etrenne pour une jeune fille

MÉMOIRES D'UNE JEUNE FILLE. De six ans jusqu'à seize, par Juliana-H. Ewing. 1 vol. in-16 avec illust. hors texte. Broché fr. 3.—. Relié 4.—.

De six ans jusqu'à seize, est vraiment le *livre pour la jeune fille*. Il contient une telle richesse de pensée et de sentiment à portée des jeunes âmes d'élite qu'aucun autre ouvrage du genre ne saurait lui être comparé.

Church Times (Londres).

Cette histoire d'une âme de jeune fille est exquise; nos jeunes Suisses la liront avec un plaisir égal à celui qu'y ont trouvé des milliers de jeunes Anglaises; car la traduction française est vraiment remarquable. C'est un beau et bon livre.

L'Essor.

Ce livre est illustré de gravures hors texte, qui sont de petites merveilles de dessin et de bon goût.

Le Démocrate.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE

DE LAUSANNE

LA REVUE parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande. — **LA REVUE** expédie gratuitement, chaque samedi, à tous ses abonnés le supplément la „**Revue du Dimanche**“ formant à la fin de l'année un beau volume de plus de 400 pages. — **LA REVUE** publie: Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère. — Service de dépêches. — Nouvelles financières. — Chronique agricole. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village, par Grattesillon. — Feuilletons réputés, — Etat civil de Lausanne. — Places fédérales au concours. — Bulletin météorologique détaillé, etc. — **LA REVUE** est indispensable aux personnes voulant suivre le mouvement politique. — La réclamer dans tous les cafés et restaurants. — Un an, 12 francs. — **LA REVUE** est envoyée GRATUITEMENT dès ce jour au **31 décembre 1909** à tout nouvel abonné pour **1910**.

H 45264 L

On s'abonne par carte postale à l'Administration de **LA REVUE**, place St-François, Lausanne ou par compte de chèque postal II. 76. —

Noël ! Noël !

L'enfant de Noël. (Chœur à 3 voix égales)

Noël joyeux. (" " ")

Cantique de Noël. (" " ") inédits

Partition fr. 0,50 ; par 15 ex. fr. 0,10

En vente chez l'auteur **H. Guignard, Vaulion.**



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



PERRENOUD & CIE

Successeurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRE RIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

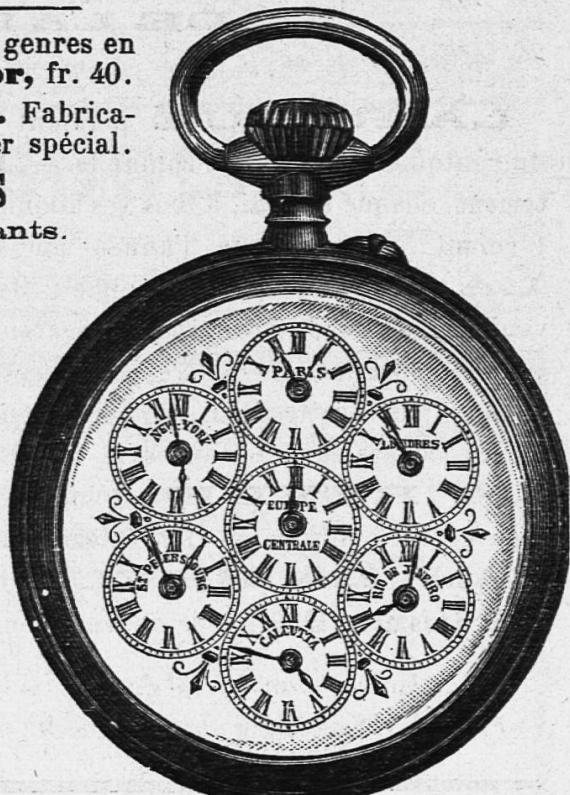
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

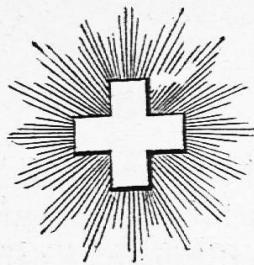
Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 50.



LAUSANNE

11 décembre 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le pouvoir de la suggestion.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud.* — *Revue de la Suisse allemande.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine.* — *Cours complémentaires : Les industries textiles.* — *Calcul oral.* — *Souhaits d'enfant.*

LE POUVOIR DE LA SUGGESTION

Dans l'*Educateur* du 4 juillet 1908, j'avais parlé des lectures favorites de nos écoliers, et plus particulièrement des romans policiers dont *Nick Carter* et *Arsène Lupin* sont les héros. J'avais essayé de montrer que la lecture de ces récits présente de réels dangers pour les enfants puisqu'elle tend à fausser leurs jeunes imaginations.

Or, voici ce que l'on pouvait lire dernièrement dans les journaux :

A Weilen (Berne), quelques jeunes gens de quinze à seize ans, à la suite de la lecture de romans policiers, genre *Nick Carter* et autres, se sont groupés en une véritable association de malfaiteurs et ont commis toutes sortes de déprédations et de vols. Ils amassaient le produit de leurs larcins dans une caverne où la police découvrit tout un ballot de marchandises, à côté de nombreux volumes de *Nick Carter*.

Ces faits prouvent suffisamment qu'on ne surveille pas assez les lectures de la jeunesse. Voici des enfants, dont les parents étaient sans doute trop occupés pour contrôler leur passe-temps, qui, profitant de cette liberté, ont acheté ces publications à vil prix, si répandues partout. Ils sont devenus, simplement par l'influence qu'a exercée sur eux cette lecture néfaste, de petits malfaiteurs qui peuvent devenir de grands bandits plus tard.

En présence de tels faits, on en vient à se demander si l'école peut faire quelque chose pour enrayer un mal qui menace de grandir. Il est évident que l'instituteur ne peut pas tout. Il a suffisamment de surveillance en classe sans encore s'occuper des lectures de ses élèves.

Cependant, il peut avertir les parents, les inviter à une surveillance plus stricte. Il est certain que c'est à ces derniers qu'incombe la tâche d'éduquer leurs enfants. Mais nous savons qu'en notre siècle d'affarisme, avec les exigences toujours plus croissantes de la vie matérielle, les parents — du moins le père — ne voient que très peu leurs enfants pendant la journée. Et le soir, ils sont ou trop occupés ou trop fatigués pour exercer une surveillance quelconque. Si, du moins, l'instituteur leur fait part de ses remarques ils ne pourront pas, plus tard, lui faire le reproche de ne pas les avoir avertis. Cependant, tout cela n'est qu'un demi-remède. Il serait préférable de couper le mal à sa racine en interdisant la vente de cette littérature malsaine à nos élèves.

Ce n'est pas seulement par la lecture que l'imagination de l'enfant est frappée, mais aussi et surtout par la gravure. Il n'est pas nécessaire de citer, car nous connaissons suffisamment les journaux qui s'empressent de reproduire des scènes de crimes, d'attentats et d'exécutions. Dans la plupart des cas, ces scènes sont fabriquées de toutes pièces et coloriées à l'excès. On a surtout le talent de donner aux personnages des expressions dont le tragique ne peut que frapper l'imagination. Ces journaux-là sont exposés partout et leur tirage est colossal.

Le pouvoir de la suggestion — et surtout de la suggestion au crime — est énorme. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à consulter les juges et les avocats. De l'aveu même de beaucoup de criminels, c'est par suggestion qu'ils ont été poussés à leur acte. Il y a, à l'origine, une gravure ou une lecture qui a produit sur eux une impression indélébile. Il y a aussi la vue d'une exécution, au petit jour, dans la cour d'une prison, près de la rue, comme ce fut le cas à Valence (France), au mois de septembre dernier. Si l'on veut maintenir la peine de mort, on ne devrait pas — par un reste de barbarie — rendre les exécutions publiques. L'impression que la foule en reçoit est moins la crainte de la mort que l'incitation au

crime. Et l'on en vient ainsi à produire l'effet contraire : on croit effrayer, alors que l'on sème dans le cerveau des germes de criminalité.

Si l'imagination des adultes peut-être frappée, à combien plus forte raison celle des enfants ! Il est donc de notre devoir d'enrayer — autant qu'il nous est possible de le faire, soit par la réprobation, soit par des démarches auprès des autorités — la publication de ces brochures et de ces journaux.

On parle de créer des tribunaux d'enfants. C'est donc que leur nécessité se fait sentir, que le nombre des petits malfaiteurs a augmenté ! Dans les tribunaux, on plaide souvent l'irresponsabilité de l'accusé, comment ne pourrait-on pas le faire si l'accusé est un enfant dont l'imagination a été inconsciemment faussée par des lectures pernicieuses sans que personne n'ait été près de lui pour lui en montrer le danger ?

PAUL CHAPUIS.

ETUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

La librairie Hachette et Cie, à Paris, vient d'éditer les petits livres suivants :

<i>V. Legrand.</i> Cent lectures expliquées, à l'usage des candidats au Brevet élémentaire	1 fr. —
<i>G. Nampon.</i> Cent problèmes d'arithmétique du brevet supérieur	0 fr. 80
— Cent problèmes de géométrie et d'algèbre des examens du Brevet supérieur	1 fr. —
— Cent questions de Théorie des examens du Brevet supérieur	1 fr. —
<i>Mlle Aubril.</i> Cent compositions françaises des exam. du Brevet supér.	1 fr. —
<i>C. Jeannot.</i> Cent épreuves écrites du Certif. d'aptitude pédagogique.	1 fr. 50
<i>A. Pézard.</i> Cent compositions de Sciences physiques et naturelles des examens du Brevet supérieur	1 fr. 50

Nous croyons être utile en signalant ces opuscules très pratiques et très bien faits aux candidats à l'enseignement primaire supérieur. S'ils trouvaient le temps de s'en inspirer et si le désir leur venait de traiter quelques-uns des sujets proposés d'après les plans indiqués, certainement ils en retireraient profit et le niveau de leur préparation s'élèverait.

Le jury d'examen s'en réjouirait sincèrement et les candidats eux-mêmes n'auraient pas à se plaindre d'un petit travail complémentaire qui tournerait infailliblement à leur avantage. E. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. **Brevet d'aptitude pédagogique.** — Dans le *Bulletin mensuel* du mois de novembre, l'article concernant le brevet d'aptitude pédagogique juge sévèrement les jeunes membres du corps enseignant qui se sont présentés à cet examen. L'appréciation du jury correspond sans aucun doute à la réalité ; mais est-il bien juste d'attribuer la cause de ce peu de réussite aux candidats eux-mêmes en les accusant de paresse et de laisser-aller ? Ne serait-il pas plus logique de la rechercher dans les circonstances mêmes de l'examen d'abord, et surtout dans la préparation défective qu'ils ont reçue ?

Il serait, en effet, bien singulier que, sur soixante-douze candidats, les six dixièmes ne se soucient que médiocrement de leur développement intellectuel et de leur perfectionnement professionnel, alors que la grande majorité d'entre eux consacrent le meilleur de leur temps et de leurs forces à leur tâche difficile.

Si le but de cet examen est de faire constater la valeur pédagogique des jeunes instituteurs, ne vaudrait-il pas mieux, comme le dit du reste l'article en question, que l'examen eût lieu dans la classe du candidat où le jury pourra alors se rendre compte de la discipline et du travail du maître ?

C'est avant tout, je crois, la préparation des futurs éducateurs qui est mauvaise et le contre-coup s'en fait sentir dans une bonne partie de leur carrière. Un jeune garçon désire-t-il devenir horloger, ses parents l'envoient à l'école d'horlogerie ; là des praticiens lui apprennent leur métier, lentement, graduellement et, à la fin de son apprentissage, il connaît à fond ce qui constituera son occupation journalière. Un jeune garçon désire-t-il devenir instituteur, ses parents l'envoient à l'Ecole secondaire ; là on lui inculque une foule de connaissances, dans tous les domaines, et surtout avec une telle abondance de détails que les faits principaux passent inaperçus. Cet enseignement touffu et superficiel a tôt fait d'annihiler sa curiosité naturelle, et il ne songe plus qu'à une chose : emmagasiner dans sa mémoire ce vaste savoir encyclopédique qui constitue le brevet primaire. Quant au but même de ces cinq années d'études : la connaissance de la psychologie de l'enfant et l'art d'enseigner, on ne lui en parle que fort peu, une ou deux heures par semaine dans les dernières années, et il aura donné une dizaine de leçons pratiques lorsqu'il se présente aux examens d'Etat.

Placé à la tête d'une classe, le jeune maître a beaucoup à oublier et tout à apprendre. Le résultat du dernier examen d'aptitude n'est pas surprenant, il était à prévoir. C'est une preuve tangible que notre organisation scolaire est encore loin de la perfection et non pas que les jeunes membres du corps enseignant sont loin de faire leur possible pour accomplir leur devoir.

W. BÉGUIN, inst.

VAUD. — **Nécrologie.** — Nous recevons d'un correspondant du district de Morges, les lignes suivantes :

Le 1^{er} novembre dernier est décédé à Saint-Saphorin sur Morges, un vétéran du corps enseignant vaudois, ancien membre de la S. P. V., M. Mayor, père de notre collègue Albert Mayor, lequel lui a succédé il y a douze ans environ.

Un nombreux cortège de parents et d'amis, parmi lesquels beaucoup de membres de la S. P. V., l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Le délégué de district de la section de Morges de la S. P. V., M. Bovay, a dit un supreme adieu à l'ami défunt, et a exprimé aux parents toute la sympathie des membres du corps enseignant. Après avoir retracé brièvement la carrière de M. Mayor, il a déposé, sur la tombe, la couronne mortuaire de la S. P. V.

M. Mayor a été nommé instituteur à Saint-Saphorin, son village natal, le 1^{er} novembre 1865. Il y est resté en fonctions jusqu'au 1^{er} novembre 1897, soit pendant trente-deux ans conséutivement, et cela sans manquer une seule école — nous dit-on — sauf pour un cas de maladie. Ce trait caractérise infiniment bien l'homme de devoir qu'était notre collègue défunt. Il s'est toujours montré citoyen très actif, homme d'honneur, pédagogue distingué, au caractère conciliant et ferme. Il a su par ses qualités, mériter l'entièr confiance des nombreuses personnes avec lesquelles il s'est trouvé en relations, particulièrement la population de Saint-Saphorin qui a su le lui témoigner à maintes reprises. Il a rempli les fonctions de secrétaire communal de 1879 jusqu'à sa mort, et ce sont des municipaux qui ont tenu à le porter à son dernier séjour, par sentiment de reconnaissance, pour les services rendus.

H. B.

** **Gingins.** — Par une nouvelle augmentation de 100 fr., le Conseil général de Gingins vient de porter à 1800 fr. le traitement de son instituteur, M. Auguste Corbaz, en fonction depuis vingt-cinq ans dans cette localité. Nos félicitations à notre collègue aimable et dévoué toujours, et honneur à cette commune qui, après de grands sacrifices pour la construction d'un magnifique collège, sait s'en imposer de nouveaux pour améliorer le sort matériel de son corps enseignant. M^{es} Isoz et Correvon, régentes, n'ont point été oubliées et se sont vues octroyer également une augmentation annuelle de 75 fr. Puisse Gingins avoir beaucoup d'imitateurs prouvant d'une manière sensible qu'on sait reconnaître aussi dans nos campagnes les mérites et le travail consciencieux du corps enseignant.

C.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Nous voici en plein hiver, qui vient d'envoyer son premier salut à la terre. Jetons un rapide coup d'œil sur les événements principaux de la vie scolaire pendant l'été dernier, dans les cantons de langue allemande de notre patrie.

Le 26 mars, le canton de Soleure avait accepté, à une majorité écrasante, une loi portant l'augmentation des traitements du corps enseignant primaire. Cela avait rempli d'un nouvel espoir les cœurs du demi-canton d'*Appenzell Rhodes-Ext.*, dont la *Landsgemeinde* devait, le 25 avril, se prononcer sur une nouvelle loi scolaire, élaborée assez péniblement par le Grand Conseil. Malheureusement, elle subit le même sort que les lois de 1894, de 1900 et de 1904 qui n'avaient pas trouvé grâce devant le peuple. Ce rejet était d'autant plus brusque, que les décisions de la *Landsgemeinde* interviennent sans aucune discussion. Comme par le passé, les instituteurs continuent à dépendre uniquement du bon ou mauvais vouloir des communes. Celles-ci, paraît-il, avaient craint de perdre quelque peu

de leur autonomie en faveur de celle du canton ; ce fut là un des principaux motifs du rejet de la loi.

Le 12 septembre, le peuple de *Bâle-Campagne* repoussa à son tour, pour la deuxième fois dans l'espace de deux ans, une nouvelle loi scolaire qui avait pourtant été recommandée par tous les partis politiques. La majorité négative n'était que de 593 voix ; mais un seul district accepta la loi. On parle déjà d'en élaborer une troisième, assez vite pour qu'elle puisse entrer en vigueur avec la nouvelle année scolaire. Il faudrait pour cela faire des concessions assez importantes aux communes et à la population industrielle ; celle-ci avait rejeté la loi surtout parce que l'âge de la scolarité avait été reculé de six à sept ans.

Dans le canton de *Scleure*, les effets heureux des nouveaux traitements se font déjà sentir ; beaucoup de communes les augmentent, parce que l'Etat s'y intéresse de son côté dans une forte proportion. Le dernier cours pour maitresses d'ouvrage a été mieux fréquenté que les précédents, de sorte que ce canton n'a pas à craindre de manquer de maîtres ou de maitresses, comme c'est par exemple toujours le cas dans celui de Berne. Continuant dans la voie du progrès, le peuple soleurois a accepté, le 29 août, par 5038 oui contre 1198 non, une nouvelle *loi sur l'organisation de l'Ecole cantonale*, celle-ci sera dorénavant régie par un seul acte officiel, en lieu et place des nombreux décrets et décisions des autorités. Elle comprend quatre divisions : un Gymnase avec 7 années d'études, une Ecole réale (6 années et demie), une Ecole normale (4 années) et une Ecole de commerce (3 années). Les professeurs touchent un traitement de 4000 fr., les maîtres de 3200 fr., pour un maximum de 25 heures par semaine. Les augmentations sont de 200, 400 et 800 fr. après 4, 8 et 12 années de service. Un internat, dont la fréquentation est facultative est, comme par le passé, joint à l'Ecole cantonale.

La loi indiquée crée aussi une *Ecole d'Agriculture* ; elle comprendra deux cours, de 6 mois chacun (novembre-fin mars), avec environ 1200 heures de leçons, 900 destinées à l'enseignement professionnel, 300 aux branches de culture générale.

En troisième lieu, la loi réorganise l'école complémentaire, qui comprend, dans la règle, 3 cours pendant les 6 mois d'hiver et un cours de répétition de 30 leçons pendant l'examen pédagogique.

Pendant que Berne et les Grisons saluent le résultat de la votation populaire du 31 octobre, les autorités compétentes de Lucerne, St-Gall et Argovie continuent la discussion d'une nouvelle loi scolaire, avec le souci de lui éviter un rejet par le peuple. Le Grand Conseil d'Argovie a eu une discussion approfondie au sujet de l'enseignement religieux. Le projet prévoit le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire l'enseignement interconfessionnel, accessible à tous les enfants. Les catholiques voulaient introduire l'enseignement par confessions, mais voyant leurs chances diminuer, ils se rangèrent du côté de ceux qui proposaient de remplacer la religion par la morale. Cependant, par 95 voix contre 38, le projet de loi l'emporta sur toutes les autres propositions.

Zurich aussi prépare la révision de l'échelle des traitements. En attendant, les instituteurs reçoivent des allocations supplémentaires assez considérables. La

Société des instituteurs y a fait procéder, comme celle du canton de Berne, à une enquête minutieuse concernant les traitements.

Le Grand Conseil a aussi eu à s'occuper du déficit dans la caisse du Fonds des veuves et orphelins. A cette occasion, des divergences de vue très accentuées se sont fait jour entre instituteurs et institutrices et ont été la cause d'une série presque interminable d'articles dans la presse politique ou autre. Maintenant, le canton, pour combler le déficit, versera annuellement une somme fixe de 15 000 francs, plus 34 fr. par prime.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Le Jeune Citoyen. — Payot et Cie, Lausanne.

Les « Cours complémentaires » ont ramené sur les bancs de l'école nos jeunes gens de quinze à dix-neuf ans.

Les intéresser, développer leurs connaissances, rendre ces heures passées en classe les plus profitables possible, est un problème ardu. *Le Jeune Citoyen* aidera nos collègues à le résoudre. Il leur permettra de relever leur enseignement, d'ouvrir quelques petites fenêtres sur les faits nouveaux, scientifiques ou historiques, rattachant plus étroitement leurs leçons à la vie.

Plus de la moitié du volume que nous annonçons est consacrée à des lectures les plus variées : une large place est accordée à l'actualité, aux connaissances scientifiques et techniques ; des bibliographies avec portraits parleront à nos futurs soldats de nos grands hommes disparus, et une brève revue rappellera les faits de l'année écoulée. Cette partie du *Jeune Citoyen* nous semble supérieure à celle des volumes précédents.

De nombreux exercices de rédaction, des problèmes, une étude géographique sur le bassin de l'Aar et le Lac des Quatre cantons, un résumé historique allant de la Réformation à la Chute de la Confédération, quelques pages consacrées au « civisme » tout cela formera une excellente base de travail.

Nous ne saurions trop recommander le *Jeune Citoyen* aux maîtres et aux élèves de nos « Cours complémentaires ». A le lire et à l'étudier, ils y trouveront plaisir et profit.

E. S.

Un journal suisse pour la jeunesse. — Il s'est constitué un Comité d'initiative pour la fondation d'un journal suisse pour la jeunesse. Composé de personnalités, d'écrivains et d'éducateurs de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ce comité a pour but, principalement, en mettant une revue illustrée à la portée de nos enfants, de lutter contre la « littérature criminelle » (*Nick Carter, Texas Jack, Buffalo Bill, Oeil de la Police*, etc.) qui nous envahit, que la jeunesse lit avidement et qui exerce sur elle une influence néfaste.

Jean Calvin. — Douze estampes de H. van Muyden, texte de Denninger. Édité par la Compagnie des pasteurs suisses.

Le Jubilé de Calvin a fait surgir toute une série de volumes sur le grand réformateur. A la suite de M. le prof. Doumergue, la vie et l'œuvre de Calvin ont

été étudiées sous toutes les faces. Une publication populaire cependant était nécessaire : MM. van Muyden et Denkiger viennent de nous la donner. Les douze estampes de van Muyden sont pleines de vie et de mouvement ; dessinées avec un art remarquable, on assiste, en les feuilletant, à toute la vie du fondateur de la théocratie genevoise. Le texte de Denkiger forme une courte, mais excellente biographie. Ce bel album, qui sort des presses de la maison Atar, dont le prix est à la portée des bourses modestes, peut être recommandé en toute sincérité aux familles, aux écoles et aux bibliothèques populaires.

E. S.

Arithmétique, par MM. E. Mosnat, professeur au Collège Rollin, et G. Tallent, professeur à l'Ecole Turgot. — Paris, Picard et Kaan. Prix : 2 fr. 25.

Cet ouvrage, qui en est à sa troisième édition, ne ressemble à aucun des nombreux manuels d'arithmétique publiés jusqu'ici. Si nous voulions le caractériser en trois mots, nous dirions qu'il est à la fois simple, pratique et complet. Simple, au point que les théories les plus compliquées y sont ramenées à des démonstrations de quelques lignes, originales pour la plupart, toujours claires et rigoureusement mathématiques. Pratique, parce qu'il laisse de côté toute règle, toute théorie qui n'est pas nécessaire à la compréhension des démonstrations subséquentes ou à la résolution des problèmes. Complet enfin, parce qu'il renferme tout ce que doit savoir en matière d'arithmétique, de géométrie ou d'algèbre, celui qui ne se livre pas à l'étude exclusive des mathématiques. L'arithmétique, par exemple, est poussée jusqu'à l'extraction de la racine cubique ; l'algèbre, jusqu'à l'équation du second degré. Seule la tenue des livres est traitée un peu sommairement. Ajoutons que ce volume de 416 pages renferme 1500 problèmes et exercices divers des plus intéressants.

J. Mt.

L'Almanach Hachette 1910. — C'est encore un almanach entièrement renouvelé que l'almanach Hachette pour 1910, qui vient de paraître et qui diffère totalement des seize aînés qui l'ont précédé.

Pour satisfaire à la demande d'un grand nombre de ses lecteurs, l'almanach Hachette est, en plusieurs de ses parties, imprimé en caractères plus gros.

Ses nombreux articles, entièrement inédits et rédigés par des spécialistes les plus connus, traitent de toutes les connaissances actuelles, de tous les progrès que chacun doit connaître, qu'il s'agisse de médecine, de science, d'art, de littérature, d'aviation, de sports, etc.

Des chapitres abondamment illustrés indiqueront, par exemple, comment quinze minutes d'exercice par jour prolongent la vie et conservent la santé ; comment le drainage bien entendu est une source de richesse pour les agriculteurs, etc.

L'almanach Hachette fait connaître en un guide sommaire, mais précis, toutes les merveilles du Louvre, les divers procédés de la télégraphie sans fil, de l'aviation et de l'aéronautique.

Il faudrait deux colonnes pour énoncer, même sommairement, tout ce qu'il contient encore dans son agenda bourré de formules, de recettes, de pensées, et maximes, et de tant d'autres choses d'une utilité permanente.

L'almanach Hachette offre encore de nombreux concours auxquels peuvent prendre part les étrangers comme les Français, les dates de réception étant éche-

lonnées équitablement, de façon que chacun puisse arriver à temps avec des solutions exactes.

Rappelons que l'édition complète de l'Almanach Hachette est un véritable memento universel où toute personne, à quelque pays qu'elle appartienne, trouvera de quoi satisfaire son désir d'être à même de connaître les principaux faits statistiques, géographiques, historiques et autres de tous les pays du monde.

A travers les choses et les hommes. Pour apprendre à vivre, par C. Wagner. —

Un volume in-16, broché, 3 fr. 50. (Hachette & Cie, Paris).

Comment faut-il enseigner la morale ? Par les faits et par la vie. Voilà ce que l'auteur essaie de montrer dans ce volume, rempli de causeries pratiques. En le lisant, on pourra se rendre compte qu'aucune branche de l'enseignement ne comporte une aussi grande variété de leçons de choses que celle qui enseigne la vie bonne.

Un jour, on apporte en classe un œuf et une pierre, une fourmi ou une araignée. Ces objets qui attirent l'attention des élèves, deviennent le clou auquel dans leur mémoire se fixent toute une série d'observations. Un autre jour, l'œil, l'oreille, le tact deviennent le point de départ d'explorations fertiles en remarques. La figure humaine, avec diverses grimaces qui la dénaturent, fournit plusieurs séances où l'on étudie les bonnes choses et leurs caricatures. Souvent on s'amuse un brin dans ces causeries joyeuses, comme dans la leçon sur les « chevaliers du privilège ». Mais le rire et le sourire ne sont-ils pas d'excellents maîtres ?

Educateurs de profession, aussi bien que parents, trouveront ici une méthode et des inspirations. Quant aux enfants, ils liront le livre avec le plus grand profit, et nous nous tromperions fort si cette façon alerte d'aborder et de traiter les sujets ne captivait pas leur imagination, tout en formant leur cœur.

La Bonne Science, par M. le Dr Gustave Krafft, Librairie Payot et Cie, Lausanne. Fr. 3.50.

Dans ses 280 pages, cet ouvrage renferme 38 causeries sur des sujets variés : hygiène, électricité, la reine du jour, chimie, physiologie, etc., dans lequel l'auteur — il nous le dit lui-même dans sa préface — chante à sa façon les bonnes choses de ce monde. Et tout cela présenté de la plus captivante façon. M. le Dr Krafft, chacun le sait, excellé à parler simplement sur les sujets les moins simples en apparence. Ce livre a sa place marquée dans nos bibliothèques et dans toutes nos familles ; chacun le lira avec plaisir et profit. J. B.

Rapport sur le deuxième cours de vacances pour l'enseignement du français donné aux instituteurs, aux institutrices et aux étudiants de langue allemande, à Neuveville (Suisse). Ce second cours, qui a en une pleine réussite, comprenait deux sections, l'une pour les commençants et l'autre pour les participants plus avancés. — On sait que le directeur des cours est notre ami et collaborateur, Th. Möckli, instituteur, à Neuveville.

Pour la veillée. Petite anthologie antialcoolique, par André Corbaz. Ouvrage publié sous les auspices de la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme. Genève, édition Atar, 2 fr. 75 broché.

Dans un volume de 380 pages, M. André Corbaz a réuni un grand nombre de récits de chez nous, de France et d'ailleurs, qui tous convergent au même but : montrer les méfaits de l'alcool. De grands noms de la France littéraire ; Daudet, Zola, Sarcey, Houssaye, Maupassant, Aicard, — et j'en passe — y coudoient les auteurs du pays : Mme de Gasparin, T. Combe, J. Autier, René Morax, A. Cére-role ; André Corbaz lui-même est l'auteur de plusieurs histoires, et non des moins intéressantes. Evidemment, ce ne sont pas des choses gaies qui sont là racontées par tant de plumes diverses ; mais elles nous disent, elles disent aux jeunes surtout :

« Voyez autour de vous les larmes, les amoncellements de ruines et de deuils. Résistez, soyez fermes et restez libres, devenez une génération d'hommes sobres, sains et résolus. » (Préface).

A part les histoires qui forment la partie essentielle, la plus volumineuse du livre, nous y trouvons quelques articles scientifiques très simples, d'assez nombreuses poésies, enfin des pensées ou des appréciations très brèves de savants, de littérateurs ou d'hommes d'Etat sur la question de l'alcool.

Pour la veillée est destiné, le titre l'indique, à être lu le soir, autour de la table familiale ; mais nous le recommandons en toute conscience aux instituteurs en quête de jolis récits à lire en classe. La plupart des histoires sont très courtes, bien écrites, bien vivantes surtout ; beaucoup mettent en scène des enfants ; elles captiveront l'attention de nos élèves et toucheront leur cœur ; puissent-elles leur faire prendre de saines et fortes résolutions !

H. J.

De six ans jusqu'à seize. Mémoires d'une jeune fille, par Juliana H. Erving. Payot et Cie.

L'autobiographie a fourni à notre littérature quelques œuvres des plus intéressantes : *Les Confessions*, de Rousseau ; *Confession d'un enfant du siècle*, de Musset ; *Adolphe*, de Benjamin Constant ; *Le petit chose*, de Daudet ; *Souvenirs*, de Renan. J'en passe et des meilleurs. En Angleterre, elle a suggéré à Dickens un de ses chefs-d'œuvre, *David Copperfield*. A son tour, Juliana H. Erving a présenté à son public d'Outre-Manche un volume, sorte de mémoires, qui y eut un très grand succès. Il vient d'être traduit sous le titre *De six ans jusqu'à seize* et est appelé, disent les éditeurs, à « séduire et ravir également les jeunes filles de langue française ».

De six ans jusqu'à seize, est l'histoire d'une fillette, orpheline de bonne heure et adoptée par des amis de ses parents. Le lecteur la suit en Angleterre, dans sa nouvelle famille, puis dans un pensionnat, enfin auprès d'une amie. L'observation y est très fine, exprimée dans le langage de l'âge de l'héroïne. Pour elle, le *mal du pays* devient, lorsqu'elle est en visite chez ses grands-parents : « le besoin de retrouver des gosses comme moi ».

Mais elle est très précoce, la petite Margery, et il ne faudra pas vous étonner de la voir consigner des aphorismes de ce genre : « On peut avoir cent fois raison dans une querelle, mais deux fois tort de l'avoir provoquée ».

Il faut l'entendre parler de l'*âge ingrat*, de cet âge où, dit-elle, chez les demoiselles « les pieds et les mains annoncent par leurs dimensions un développement futur de l'organisme. Les vêtements montrent une tendance déplorable à remon-

ter le long des bras en découvrant à la fois deux poignets osseux, ou le long des mollets en exposant tour à tour l'une ou l'autre cheville que leur propriétaire prend alternativement pour point d'appui (comme fait la cigogne en dormant), par suite de quelque instinct mystérieux qui l'avertit de soulager sa colonne vertébrale, affaiblie par une croissance trop rapide ».

Elle a tout entendu ce qui se dit autour d'elle et tout est matière à méditation, même ces paroles qu'elle surprend, tombant de la bouche de deux dames :

— Les fillettes sont plus difficiles à manier que les garçons, soupira tante Thérèse.

— La femme est un être terrible *à tout âge*, affirma Mme St. John. Le sexe dit fort (hum!) d'un autre côté n'est, dit-elle, « sensible qu'à la flatterie ».

Eu résumé, c'est un beau et bon volume, illustré avec goût, original, qui augmentera le nombre des livres de Bibliothèque de la jeune fille, c'est l'histoire exquise d'une petite âme enfantine qui se raconte avec sincérité et candeur.

J. C.

Mères et Fils, par F. Gache, professeur au lycée de Montpellier. Un volume in-16 (Toulouse, Edouard Privat; Paris, Henri Didier); frontispice de Jean Béraud, XVI-447 pages, broché 3 fr. 50.

Ce livre est le complément de Collégiens et Familles qui, inaugurant la Bibliothèque des Parents et des Maitres, fut couronné à son apparition par l'Académie mie des sciences morales et politiques. *Mères et Fils* s'adresse aux collégiens et à leurs mères.

Le livre montre d'abord comment l'internat d'aujourd'hui doit et peut ressembler à une famille ; et aussi comment la famille peut aider l'internat, soit avant le collège, la mère préparant dès la naissance le futur collégien ; soit pendant la période scolaire, la mère coopérant avec le collège. L'auteur accompagne même le collégien jusqu'à la Faculté, et dit à la mère ce qu'elle peut faire pour l'étudiant. Quelques titres de chapitres indiqueront la portée du livre : La famille d'aujourd'hui ; Le collège, puissance morale ; Les deux premières années ; La vie morale ; Les sœurs ; Les amis, le jeu ; Les correspondants ; Aux pères ; Vétérans et nouveaux ; La discipline ; La vocation ; L'étudiant...

Présenté par Mme Pauline Kergomard, l'inspectrice générale de l'Instruction publique, dont la compétence est reconnue dans les questions d'éducation comme dans les œuvres féminines, *Mères et Fils* peut être considéré comme le *vademecum* de la Française moderne, de celle qui, suivant le mot de Mme de Rémusat, met son orgueil à être épouse et mère de citoyens.

Reçu : *L'escargotière*, Après vingt ans de pratique, par P. Monnerat. En vente chez l'auteur seul. Landeron, (Neuchâtel).

— 48^e *Rapport de l'orphelinat de Penthaz*. Président: M. Schumacher, pasteur. *Les difficultés de Toinette*, par Mlle Marthe Brugger. Edition Atar, Genève.

Ce petit ouvrage, une centaine de pages environ, est publié par la Ligue des femmes suisse contre l'alcoolisme, section de Genève. Il s'adresse aux jeunes filles qui songent à fonder un foyer. C'est l'histoire d'une jeune femme, entrée dans le mariage au sortir de l'atelier, sans avoir reçu aucune notion concernant la tenue du ménage et les soins à donner aux enfants. Découragée de lutter sans résultats, au milieu de difficultés sans nombre, elle allait voir sombrer son bon-

heur conjugal au sein d'un désordre, d'une pauvreté toujours grandissante, lors que surgit le salut envoyé pour elle sous la forme d'une bonne tante. Cette dernière initie sa nièce à mille détails utiles et l'aide à remonter le courant. Le jeune ménage retrouve le confort, la paix, le bonheur, grâce au nouveau savoir-faire de la mère de famille.

Ce charmant petit ouvrage, rédigé en un style simple et clair, contient, outre beaucoup de directions pratiques, une foule d'idées morales qui contribueront également au bonheur des familles. — Quelques recettes de ménage, économiques, faciles à mettre en pratique, terminent judicieusement ce recueil, que nous recommandons aux jeunes filles de dix-huit à vingt ans. C. A. A.

Lectures primaires, par E. Toutey, premier degré du Cours moyen. — Librairie Hachette et Cie, Paris.

Ce livre est divisé en trente-neuf semaines, composant l'année scolaire française. Chaque semaine comprend quatre parties : histoire, français, morale et connaissances usuelles. Tous ces sujets sont pris dans les meilleurs auteurs et le choix de ceux-ci nous a paru particulièrement heureux. Si la partie consacrée à l'histoire n'a pas toujours de l'importance pour nos écoles, il n'en est pas moins vrai que le livre tout entier peut faire le sujet de lectures intéressantes et profitables. Il développera aussi chez nos élèves le goût du vrai, du beau et du bien. Aussi pouvons-nous le recommander chaudement au corps enseignant romand.

J. M.

Bibliographie nationale suisse. — Il y a été prévu cinq fascicules pour la bibliographie si étendue de l'industrie et des métiers. Le premier contient en 343 pages la législation générale des divers arts et métiers, y compris la protection ouvrière et les assurances, les corps de métiers officiels, etc. Dans le second cahier, de 328 pages, se trouve exposée la littérature concernant l'histoire, le socialisme, l'économie sociale, les expositions, les questions ouvrières spéciales, l'industrie féminine, les abbayes et sociétés, etc.

Le troisième et présent fascicule renferme, dans ses 164 pages, tout ce qui a trait à la littérature de l'*instruction professionnelle* sous toutes ses faces. Les renseignements recueillis remontent aux époques les plus anciennes, pour autant qu'ils se rapportent à l'instruction professionnelle des maîtres en général et spécialement aux apprentissages et aux différentes écoles d'arts et métiers créées plus tard sur notre sol. Le fascicule se termine par l'énumération des revues à l'usage des industriels et des artisans et par celle des catalogues.

Dans les deux fascicules qui suivront et compléteront la série seront traités séparément les industries et les métiers. Un répertoire des noms et des matières formera la conclusion de ce travail, commencé il y a quatorze ans.

Cette publication offre, dans son ensemble, une mine précieuse de renseignements, destinée à être explorée avec fruit en vue de la législation projetée des arts et métiers, comme aussi une source abondante à laquelle pourront puiser tous ceux qui s'intéressent à l'étude du développement national des métiers et de l'industrie.

On peut se procurer le fascicule V, 9, f. III, chez l'éditeur, K.-J. Wyss, à Berne, ainsi que dans toutes les librairies, au prix de 2 fr.

PARTIE PRATIQUE

ECOLE ENFANTINE

A propos du tissage.

Avez-vous observé une sortie de classe? C'est l'après-midi; les élèves ont brodé, plié ou peut-être tissé. Leur ouvrage terminé, ils l'apportent à la maison: tous sont contents et joyeux. La pensée de réjouir maman, de préparer une petite surprise à papa quand il rentrera du bureau, du magasin ou de l'atelier fait presser le pas!

Après avoir exhorté les enfants à prendre sagement le chemin de leurs demeures, la maîtresse s'éloigne. Et les élèves se dispersent; les uns vont à gauche, les autres à droite; une partie monte, l'autre descend, et tous tiennent délicatement leur petit travail, car il faut qu'il reste frais, propre et en ordre pour oser l'offrir.

Une fillette, tout à l'heure, gaie et très vive apparaît toute désolée. Que s'est-il donc passé? Pourquoi des larmes après un doux sourire? Hélas! elle vient de constater que son joli tissage est gâté, abîmé, une ou deux bandes sont déplacées, prêtes à tomber et en voulant les remettre, crac! le cadre s'est déchiré! Enfin, elle se console en se disant qu'une fois rentrée à la maison, un peu de colle aura vite fait de réparer ce petit malheur.

Pour éviter ces déceptions, ces ennuis, il existe un moyen simple et facile. Premièrement, exiger de l'enfant qu'il monte ses bandes le plus près possible, de façon qu'elles ne puissent glisser — ce qui n'arrivera jamais si le tissage est serré — ensuite, fixer au revers deux bandes verticales, lesquelles tiendront le tout et donneront, sans paroles, une leçon d'ordre et d'exactitude aux enfants.

La maîtresse fera ce travail. Et si cette peine l'épouante (ce dont nous doutons fort) elle sera encouragée en voyant comme l'élève apprécie un ouvrage bien fini et soigné.

Qu'elle se rassure au sujet du temps à consacrer à cette mise en ordre. Quelques minutes suffisent.

Demandez à un de vos élèves dont le père est employé à la poste de vous apporter des bandes gommées (bordures des feuilles de timbres-poste), à défaut, procurez-vous en, on vous en remettra volontiers; mouillez les dites bandes avec une éponge et collez-les de chaque côté du tissage. C'est presque aussi vite fait que dit et nul doute que ce procédé une fois essayé ne soit partout adopté!

Et puisque nous parlons des occupations frébeliennes, engageons toujours davantage nos petits élèves à soigner leurs travaux, leur faisant comprendre que le matériel qui leur est journallement remis représente beaucoup d'argent, qu'ils ne doivent point le mépriser, le gaspiller mais l'apprécier en conservant aussi longtemps que possible ces ouvrages de leur première école. Les inviter à l'occasion, à faire part de nos réflexions à leurs parents, trop portés habituellement à ne faire aucun cas des sacrifices que la ville, le canton font pour eux. Et si la note de la reconnaissance pouvait monter d'un quart de ton, notre appel en classe n'aurait pas été vain!

E. N.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les industries textiles.

Au moyen-âge, la Suisse avait déjà quelques industries. Zurich possédait l'industrie de la *soie* (XVe et XVIe siècles). Bâle le tissage de la *laine*, et, au XVe siècle, une florissante fabrique de *toiles peintes*. St-Gall et Berne fabriquaient des *toiles*; cette dernière ville produisait en outre des *draps de laine* et de *milaine*.

Cependant, la vie industrielle se maintenait dans des cadres étroits, et son évolution ne date que de la seconde moitié du XVIe siècle. Les persécutions religieuses de cette époque amenèrent en Suisse les réformés de Locarno (1555), les protestants des Pays-Bas (1560-1580) et de nombreux huguenots français.

Ces réfugiés vinrent dans notre pays soit directement, soit après avoir séjourné dans le Palatinat et l'Alsace, qu'ils abandonnèrent pendant la guerre de Trente ans.

Ils s'établirent principalement à Genève, Zurich et Bâle, et contribuèrent grandement à la transformation et au développement de la situation économique de la Suisse.

Ils réorganisèrent l'industrie de la *soie*, à Zurich et l'introduisirent à Bâle, tandis qu'à Genève ils apportaient l'horlogerie.

Cette immigration de réfugiés pour cause de religion augmenta encore d'importance par la neutralité de la Suisse au cours de la guerre de Trente ans, et par la paix de Westphalie (1648). Les guerres dévastatrices du Palatinat sous Louis XIV, et surtout la révocation de l'Edit de Nantes (1685), amenèrent en Suisse une foule de huguenots.

A côté de l'industrie de la *soie*, le XVIIe siècle vit surtout prospérer la fabrication des *bas* et le tissage des *laines fines*. L'industrie naissante de la filature et du tissage du *coton* trouva un terrain tout préparé dans les diverses contrées de la Suisse allemande où les populations s'occupaient depuis longtemps du tissage du *fil*.

A partir de l'année 1690, l'*impression des indiennes* prit un rapide essor. Au XVIIIe siècle, elle devint l'industrie la plus florissante et la plus rémunératrice de la Suisse. Son développement entraîna celui des filatures et tissages de *coton*. L'*impression des tissus* qui de Genève et Neuchâtel s'était rapidement répandue dans tout le pays, subsiste encore aujourd'hui dans les cantons de Glaris, de Zurich, de St-Gall et d'Appenzell.

Comme pendant à cette industrie, nous trouvons le tissage des *mousselines* qui apparut à St-Gall en 1721 et a provoqué dès le milieu du XVIIIe siècle le brillant essor de la *broderie* dans la Suisse orientale.

A ces industries, importées par les réfugiés, sont venus s'ajouter, à la fin du XVIIIe siècle, le *tressage de la paille* dans le canton d'Argovie, puis l'industrie des *machines* à Zurich, Rüti, Winterthur, à cause de la concurrence des *cotons* anglais, fabriqués à la machine.

Pendant la première moitié du XIXe siècle, le progrès industriel a consisté, en Suisse allemande, dans le remplacement graduel du travail manuel par le tra-

vail mécanique, et dans l'adoption de machines de plus en plus perfectionnées pour la filature, ainsi que pour le tissage et la broderie. L'industrie des machines bénéficia de ces transformations.

L'industrie de la *soie* comprend le tissage des *rubans* et des *étoffes*, le filage, le moulinage, la teinture. Elle occupe en Suisse près de 60 000 personnes dont plus de 20 000 dans le canton de Bâle et près de 30 000 dans celui de Zurich.

A Bâle, la fabrication des *rubans de soie*, de la *passerelle* est centralisée dans une trentaine de fabriques et souffre parfois de crises dues aux caprices de la mode. Le travail à domicile tend à disparaître. Le faible éloignement de la ville, et les facilités offertes par les trains font que les ouvriers et surtout les ouvrières préfèrent aller travailler directement dans les fabriques de la ville voisine.

A Zurich, on s'occupe spécialement de la fabrication des *étoffes de soie* et du moulinage. Le district d'Affoltern, qui s'étend à l'ouest de la chaîne de l'Albis ; les deux rives du lac de Zurich, avec Adliswill (1500 ouvriers), Thalwil, (1300), Horgen (500) Wädenswil (900), Richterswil (1100), ainsi que la région des lacs de Greifensee et de Pfäffikon sont les centres les plus actifs du travail de la *soie*.

Environ 10 000 personnes s'occupent encore de cette industrie dans le reste de la Suisse, dans le nord et l'ouest du canton de Schwytz, au nord du canton de Zoug, sur les rives occidentales du lac de Wallenstad, au nord du canton de Glaris, à Meiringen, à Altorf, à Mendrisio, près de Sarnen, de Stans, de Lucerne, dans la région de Willisau, de Sursée, à l'ouest du canton d'Argovie, etc.

Il est importé chaque année en Suisse du *coton brut* pour une somme de 60 millions de francs. L'industrie des *cotonnades* prospère surtout dans le nord-est de la Suisse. Elle s'étend sur la région comprise entre le Rhin à l'est et au nord, la Grande-Emme et le cours inférieur de l'Aar à l'ouest, les Alpes d'Unterwald et les Alpes Glaronnaises au sud.

Les principaux centres industriels sont Glaris, le Toggenbourg, la vallée de la Seez, Appenzell, la Thurgovie, le cours inférieur de la Töss, de la Limmat et de la Reuss.

50 000 personnes y travaillent, confectionnant des *toiles*, des *cotonnades*, des *mousselines*, des *batistes*, des *percales*, des *indiennes*.

A Glaris, l'*impression des cotonnades* date de 1740. Ce furent, en premier lieu, les *mouchoirs* bleu-indigo et rouge de Turquie, destinés d'abord aux paysannes italiennes, et qui furent ensuite importés dans d'autres pays, jusqu'au-delà des mers ; puis vinrent les *voiles* à fleurs multicolores, et les fins *mouchoirs de tête* des Orientales, les *tabliers* et autres articles de toilette destinés aux indigènes des Indes néerlandaises.

Malheureusement, depuis une vingtaine d'années, une crise provenant de la concurrence étrangère et des modifications apportées aux traités de commerce, fut préjudiciable à l'*impression des mouchoirs* et aboutit à la fermeture de plusieurs établissements. Seule, l'*impression des batistes* put conserver son importance.

**

Les *broderies* forment $\frac{1}{7}$ des exportations totales de la Suisse et occupent aussi 50 000 ouvriers. Elles sont surtout centralisées dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell et ont rayonné dans les localités voisines de la Thurgovie et de Zurich.

La ville de St-Gall, bâtie autour d'un couvent très visité, devint de bonne heure une place de commerce. L'introduction de la fabrication de la *toile* remonte au moyen-âge. Au XVIII^e siècle, commença la fabrication de la *futaine* et des *cotonnades*. Cette dernière industrie donna naissance au tissage des *mousselines* qui amenèrent la *broderie*, devenue célèbre.

La population agricole participe aussi dans une forte mesure à la production industrielle du canton. On trouve des métiers à tisser et des machines à broder dans les maisons de paysans et cela jusque dans les régions alpestres.

La ville de St-Gall est restée le centre de la vie industrielle et commerciale du canton. Autrefois, c'était le *tissage de la toile*; aujourd'hui, c'est la *broderie* soignée et la fabrication des *dentelles*.

On distingue la *broderie à la machine* (*rubans, entre-deux, robes, mouchoirs, foulards, etc.*) qui se fait généralement en fabrique, et la *broderie au crochet*, (*rideaux, toiles, stores, vitrages, etc.*) qui se pratique plutôt à domicile.

La *broderie fine*, à la main, a reculé depuis l'introduction des machines. Cependant, de beaux et précieux travaux de ce genre sont encore livrés chaque année au commerce, spécialement par les habiles brodeuses d'Appenzell.

St-Gall correspond avec le monde entier pour l'exportation de ses *broderies*. Ses principaux débouchés sont l'Angleterre et ses colonies, l'Espagne, l'Orient, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud.

Le *tressage de la paille* est répandu surtout en Argovie, dans la région comprise entre la Reuss et l'Aa des lac de Baldegg et de Halwyll. On s'en occupe également dans le canton de Lucerne, près de Sempach, de Münster, de Baldegg, quelque peu dans l'Entlibuch, et surtout dans la Gruyère fribourgeoise.

Introduite à la fin du XVIII^e siècle, cette industrie occupe 7000 personnes, et l'exportation se monte actuellement à près de 12 millions de francs.

Nous importons chaque année 72 000 quintaux de *laine brute* ou *filée* d'une valeur totale de 30 à 35 millions de francs.

Cette *laine* sert en bonne partie aux besoins du pays. Elle est travaillée dans les *filatures et fabriques de draps* de Bellinzone, Aigle, La Sarraz, Fribourg, Derendingen, près de Soleure, Roggwil (Haute-Argovie), Liestal, Schaffhouse, Zurich, Hätingen (au sud de Glaris), etc.

L'industrie des *toiles de lin* et de *chanvre*, répandue autrefois un peu partout, était surtout florissante dans l'Emmenthal au XVIII^e siècle, et constituait, avec l'agriculture, la plus importante ressource des habitants. Les *toiles*, dont le marché principal était à Langenthal, s'expédiaient en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Hollande.

La concurrence du *coton* et des fabriques anglaises fit rapidement diminuer la confection des *toiles de lin* et de *chanvre*, ce qui priva de nombreuses familles

de leur gagne-pain et contribua à l'appauvrissement de l'Emmenthal. Le *tissage des toiles et des nappages* s'est cependant maintenu, grâce à la finesse de ses produits, dans le Bas-Emmenthal, et occupe encore un millier de personnes.

Les industries textiles sont les plus importantes de la Suisse. Elles donnent du travail à 280 000 ouvriers et font vivre le quart de la population totale de notre pays. Elles fournissent à l'exportation, chaque année, une somme de près *d'un demi-milliard*.

(D'après le *Dictionnaire géographique de la Suisse.*)

C. S.

SUJETS DE RÉDACTION : 1. Influence exercée sur notre industrie, par les réfugiés des XVI^{me} et XVII^{me} siècles. — 2. L'industrie de la soie. — 3. Les broderies. — 4. L'industrie des toiles de lin et de chanvre, autrefois et aujourd'hui.

PROBLÈMES. — 1. Pour faire une robe, il faut 6,4 m. de soie à fr. 18 75 le m. Les autres fournitures s'élèvent aux $\frac{4}{15}$ du prix de l'étoffe, et la façon à $17 \frac{1}{2} \%$ de l'étoffe et des fournitures. A combien revient cette robe ?

R. fr. 178 60.

2. En Suisse, sur une population de $3 \frac{1}{2}$ millions d'habitants, il y en a 280 000 qui s'occupent des industries textiles. Exprimez ce nombre en fraction ordinaire et en $\%$.

R. $\frac{2}{25} 8 \%$.

3. Une brodeuse a travaillé, pour confectionner une paire de rideaux, pendant 9 jours, de $7 \frac{1}{4}$ h. du matin à midi et de $1 \frac{1}{2}$ h. à $7 \frac{1}{4}$ h. du soir. Elle a reçu fr. 26,46 pour prix de son travail. Combien a-t-elle gagné par heure ?

R. fr. 0 28.

4. Il a été exporté dans le courant d'une année, de la paille tressée pour une somme de fr. 11 880 000. Quel serait au $3 \frac{3}{4} \%$, l'intérêt de cette somme pendant 1 jour (année commerciale) ?

R. fr. 1237 50.

5. Une fabrique de cotonnade a expédié, en 1908, 8192 rouleaux de toile, longs chacun de 62,5 m. et larges de $\frac{15}{16}$ m. Quelle est, en ha. la surface que l'on pourrait couvrir avec cette toile ?

R. 48 ha.

C. S.

CALCUL ORAL

Degré supérieur.

Questions se rapportant à des professions diverses.

1. a) Un boucher achète un veau pesant vif 75 kg. à fr. 0,90 le kg. Que doit-il payer ? (fr. 67 50).

b) Le poids net est de 60 % du poids vif. Combien ? (45 kg.).

c) Ce boucher revend la viande à raison de fr. 0,90 le $\frac{1}{2}$ kg., en moyenne. Combien au total ? (fr. 81).

d) Quel est son bénéfice ? (fr. 81 — fr. 67 50 = fr. 13 50).

2. Un meunier reçoit 1 hl. de seigle qui pèse 72 kg. ; il rend 60 % de farine panifiable. (43,2 kg.).

10 % de farine pour le bétail ; (7,2 kg.).
25 % de son ; (18 kg.).

Le déchet est de 5 %. (3,6 kg.).

Combien de chaque sorte ?

3. 1 hl de froment pesant 76 kg. donne :

70 % de farine panifiable ; (53,2 kg.).

20 % de son ; (15,2 kg.).

6 % de farine pour le bétail ; (4,56 kg.).

4 % de déchet. (3,04 kg.).

Combien de chaque sorte ?

4. Combien un boulanger fait-il de pain avec :

a) $\frac{1}{4}$ q. de farine de froment, 1 q. rendant en moyenne 1,26 q. (5,04 q.).

b) 80 kg. " " " " 1,25 q. (1 q.).

c) $2\frac{1}{2}$ q. " seigle " " 1,30 q. (3,25 q.).

d) $1\frac{3}{4}$ q. " " " " 1,32 q. (2,31 q.).

5. Combien de pâte faut-il pour un pain de :

a) $\frac{1}{2}$ kg. le surpoids étant de 15 % (575 g.).

b) $\frac{3}{4}$ kg. " " 12 % (840 g.).

c) $1\frac{1}{2}$ kg. " " 13 % (1,695 kg.).

d) $2\frac{1}{2}$ kg. " " 14 % (2,85 kg.).

6. Combien un boulanger doit-il avoir de pâte pour faire 400 petits pains pesant 175 g. chacun, le surpoids étant compté à 28 % ?

(70 kg. + 19,6 kg. = 89,6 kg.).

7. a) Un tailleur est chargé de faire un vêtement complet. Il lui faut : pour le pantalon, 1,20 m. de drap ; pour le gilet, 40 cm. ; pour la redingote, 1,90 m. Combien en tout ? (3,50 m.).

Que coûte ce drap à fr. 9 le mètre ? (fr. 31 50).

Que paye-t-on pour la façonn à raison de fr. 6 50 pour le pantalon, fr. 5 50 pour le gilet et fr. 16 50 pour la redingote ? (fr. 28 50).

Que coûte le vêtement complet ? (fr. 31 50 + fr. 28 50 = fr. 60).

Que coûte ainsi chaque partie de l'habillement ?

Pantalon : drap Fr. 10 80 façonn Fr. 6 50 Total Fr. 17 30

Gilet : " 3 60 " 5 50 " 9 10

Redingote : " 17 40 " 16 50 " 33 60

Fr. 31 50 Fr. 28 50 Fr. 60 —

b) Pour un vêtement complet d'un garçon de 14 ans, il faut environ les $\frac{5}{7}$ de l'étoffe nécessaire à un complet d'homme. Combien ?

($\frac{5}{7}$ de 3,50 m. = 2,50 m.).

Que coûte ce drap à fr. 8 40 le m. ? (2 $\frac{1}{2}$ × fr. 8 40 = fr. 21).

Que coûte la façonn, celle-ci étant comptée aux $\frac{2}{3}$ des prix ci-dessus ?

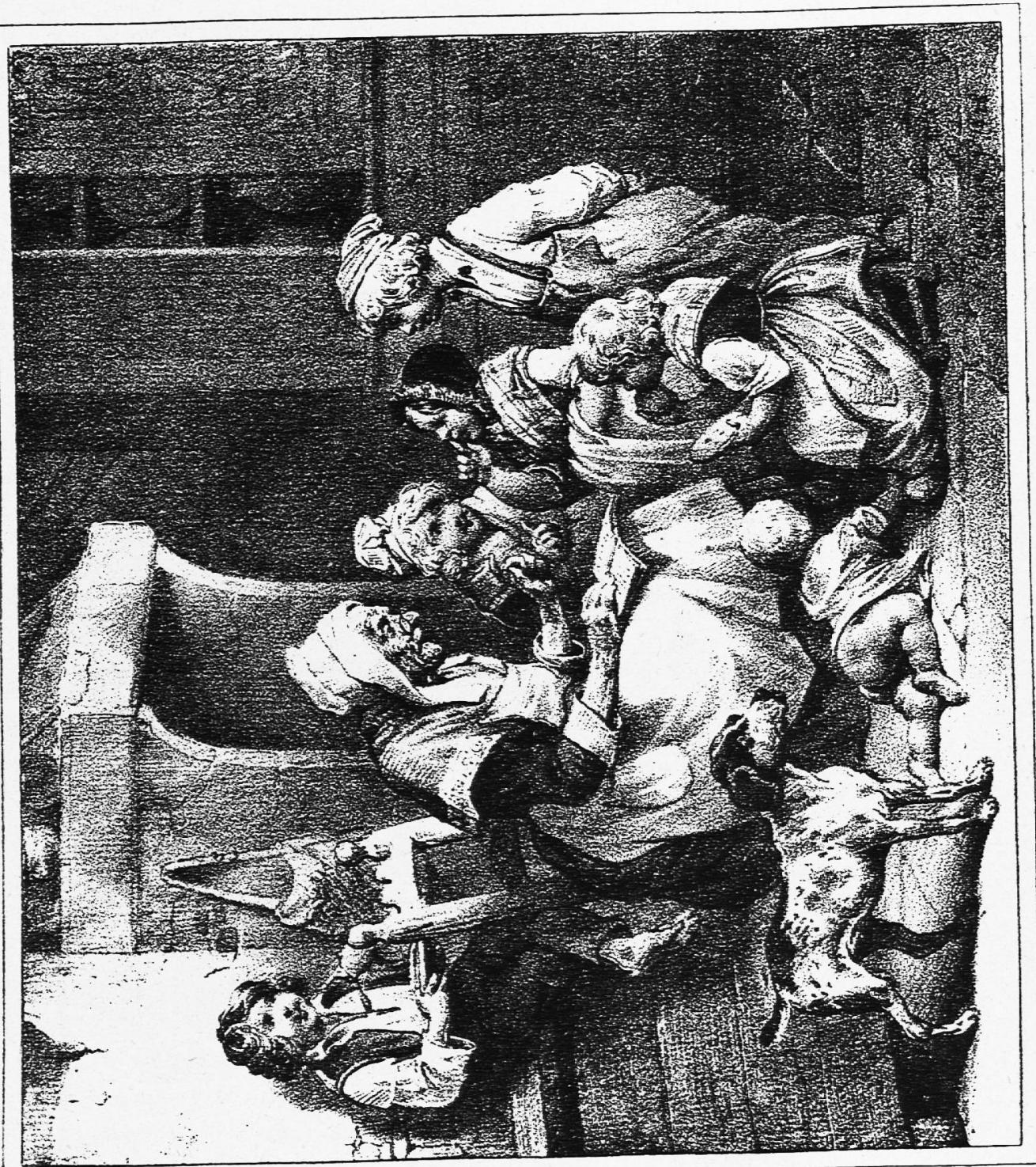
($\frac{2}{3}$ de fr. 28 50 = fr. 19).

Quel est ainsi le coût d'un complet pour garçon ?

(fr. 21 + fr. 19 = fr. 40).

Que coûte un complet pour garçon par rapport à un complet pour homme ?

(fr. 40 = $\frac{2}{3}$ de fr. 60).



Conte de Noël.

(Mettre la gravure sous les yeux des élèves et à les inviter à rédiger une narration d'après l'image.)

8. Un entrepreneur achète un terrain à bâtir rectangulaire de 16 m. sur 50 m. Que coûte ce terrain à fr. 2 75 le m²? (800 m² = fr. 2200).

Pendant la bâtie, ce terrain est entouré de 3 côtés par une palissade ; un des côtés de 16 m. reste ouvert. Que coûte cette palissade à fr. 0,75 le m. ?

(116 m. à fr. $\frac{3}{4}$ = fr. 87).

9. Que coûte le creusage d'une fosse cubique de 4 m. de profondeur à fr. 2 $\frac{1}{2}$ le m³? (64 m³ = fr. 160).

10. Pour 1 m³ de maçonnerie, il faut :

a) 1,25 m³ de pierre façonnée ; combien pour 9 m³? (11,25 m³).

b) 1,30 m³ de pierre moins façonnée ; combien pour 6 $\frac{1}{2}$ m³? (8,45 m³).

c) 1,40 m³ de pierre irrégulière ; combien pour 3 $\frac{1}{4}$ m³? (4,55 m³).

11. En mélangeant 4 m³ de sable et 2 m³ de chaux, on obtient 3 m³ de mortier.

Que coûte le sable à fr. 5 25 le m³? (fr. 21).

Que coûte la chaux à fr. 13 50 le m³? (fr. 27).

Quel est le prix de revient d'un m³ de mortier? ($\frac{1}{3}$ de fr. 48 = fr. 16).

12. En payant fr. 2 le m³ de chaux vive, le m³ de chaux éteinte revient à fr. 12. A combien revient-il si l'on paye fr. 2 25 le m³ de chaux vive?

(fr. 13 50).

Souhaits d'enfant.

1^{er} janvier 1910.

Votre fille aimante et fidèle
A formé, chers parents, pour vous,
En cette année si nouvelle
Des vœux sincères et très doux.

Or c'est toujours la même chose
Que tout bas son cœur a dicté :
Que votre enfant petite et rose
Vous aime autant que l'an passé.

Vous qui dispensez tant de joie,
Recevez aussi mes souhaits :
Que Dieu, pour jamais vous octroie
Les plus riches de ses bienfaits !

Autant, et cent fois plus peut-être !
Comme son corps, son cœur grandit
Et s'épanouit au bien-être
Du cher foyer, du tendre nid.

Dans la maison, votre tendresse
Me comble d'un parfait bonheur,
Et votre main enchanteresse
En bannit pour moi la douleur.

Clémence ALLAZ-ALLAZ.

NOTES. — 2^{me} strophes, 2^{me} vers : « a dicté, » est mis pour « a dictée » licence poétique, qui paraît permise ici.

Cette poésie peut être récitée indifféremment par un petit garçon ou une petite fille, en remplaçant le mot *fille* par celui de *fils*.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole Primaires

RENNAZ. — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse des travaux à l'aiguille.

Fonctions légales.

Traitemen: fr. 300 par an pour toutes choses.

■ Adresser les offres de service, au Département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'Instruction, jusqu'au 17 décembre à 6 heures du soir.

Journaux circulants

Prospectus gratis
Librairie LUTHY
La Chaux-de-Fonds.

MAISON MODÈLE DRAPERIE

*anglaise, française
et suisse*

ECHANTILLONS

toujours disponibles

LIVRAISONS

rapides

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

SPÉCIALITÉ DE

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés, façon soignée.

2 coupeurs et atelier dans la maison.

3⁰
%

Escompte habituel

••

10⁰
%

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE, Rue du Pont.



UN

CADEAU UTILE ET AGRÉABLE

est une

MACHINE A COUDRE

SINGER

Payement par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienna, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

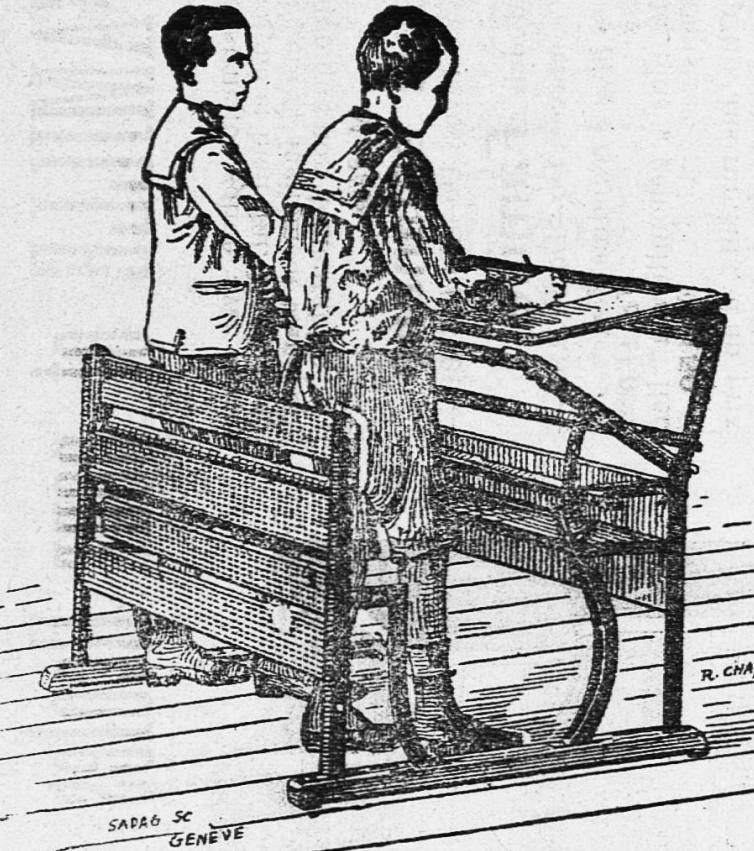
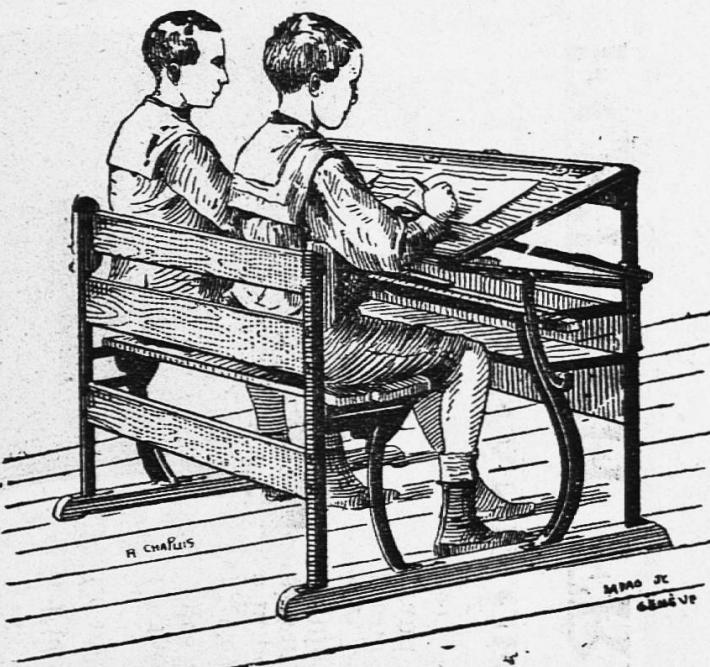
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vullorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Grandes, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Enfantines

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

École enfantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 100.—

Modèle Famille

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 135.—

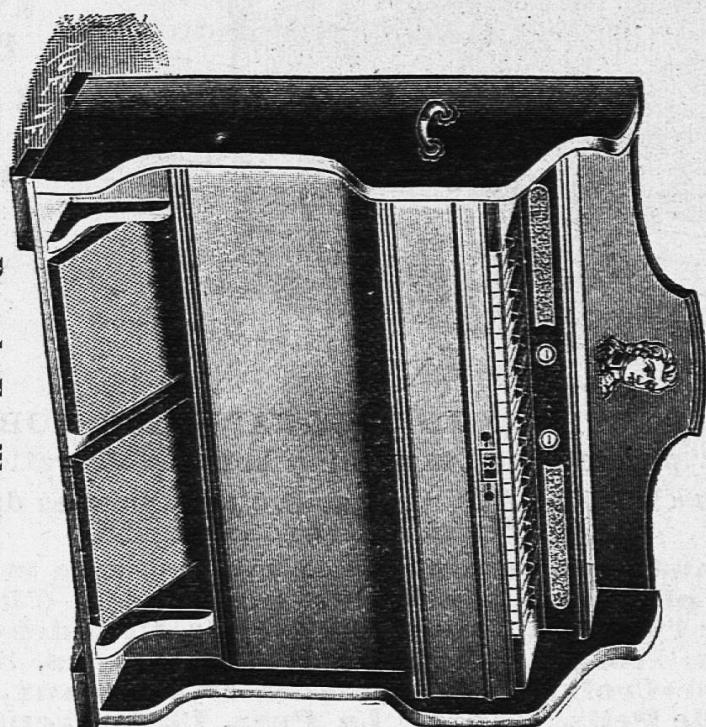
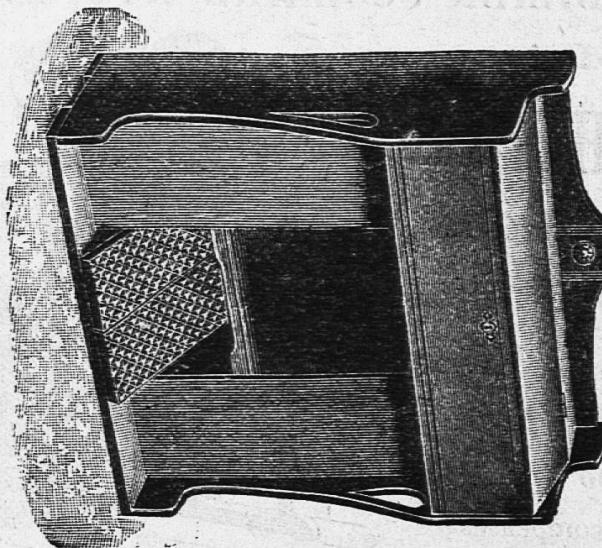
Le même, plus 2 registres Forte Fr. 150.—

Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres Fr. 150.—

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises : rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.

Pour École enfantine

Pour la Famille



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FOETISCH FRÈRES

(S. A.) A LAUSANNE, VEVEY ET NEUCHATEL